



LE BULLETIN D'INFORMATIONS DE BOISSY-SOUS-SAINT-YON - SEPTEMBRE / OCTOBRE 2023



C'EST LA RENTREE !

Chères Buxéennes
Chers Buxéens

EDITO



”

La rentrée approche avec son lot d'inquiétude ou d'impatience pour les jeunes en premier concernés. Cette fois-ci, le maire s'adresse directement à eux, les parents devront passer leur chemin !

J'aimerais leur raconter quelques pages d'histoire pour leur rappeler que la véritable richesse et chance ... C'est l'instruction.

Contrairement à la légende, ce brave Charlemagne n'a pas inventé l'école. Celle si s'est construite progressivement pendant des années et c'est Jules Ferry qui l'a rendue obligatoire ...

D'une éducation assurée par des religieux, enseignée en latin, et réservée aux plus riches, c'est-à-dire à la noblesse, l'enseignement s'est fait peu à peu en français, dans des écoles ouvertes, libres d'accès mais ou encore filles et garçons sont séparés pour les « bonnes mœurs ».

La révolution française de 1789 a véritablement concrétisé l'abandon de l'éducation aux religieux avec l'idée première de (source Wikipédia) :

- de donner une culture à l'ensemble des citoyens qui, une fois éclairés, ne tomberont pas dans le piège d'une vie entièrement orientée vers la satisfaction des besoins énormes de main d'œuvre du système de production ou vers le culte ;
- de légitimer et d'assurer la survie du nouveau système politique français qui émerge, la démocratie ;

- de lancer le mouvement de l'éducation permanente qui doit permettre à tout citoyen de se former tout au long de sa vie.

Ces idées nouvelles de l'ère révolutionnaire, sont toujours d'actualité et toujours souhaitées, puis ont été complétées en 1924 par la possibilité pour les jeunes filles d'accéder au baccalauréat, c'est-à-dire à l'université et donc à différentes professions comme avocat, professeur ou médecin.

Peu à peu la politique et les découvertes des sciences humaines et du fonctionnement du cerveau ont modifié l'approche éducative : l'élève n'est plus le collecteur d'un enseignement unique, et l'enseignement doit amener l'élève à devenir un futur citoyen.

Voilà résumée l'histoire de l'éducation nationale, porte ouverte à la connaissance et à la citoyenneté.

Echec ou réussite ? En tous cas progrès sensibles pour réduire les inégalités sociales en facilitant l'accès à l'instruction et développer le bien vivre ensemble.

Vous avez de la chance de pouvoir aller à l'école !
Bonne rentrée et instruisez-vous en vous amusant.

”

Raoul SAADA

Maire de Boissy sous Saint Yon



LES ELUS A VOTRE RENCONTRE

Les élus de votre commune vous proposent une présentation du bilan de mi-mandat et un temps d'échanges le samedi 9 septembre à 18h à la Grange aux Anneaux.

SECURITE. Aménagements de la N20

Le Département met en œuvre plusieurs aménagements, aux abords de la Nationale 20, à hauteur de Boissy-sous-Saint-Yon, qui ont pour objectifs :

- Sécuriser la circulation des véhicules et des piétons, notamment au niveau des intersections ;
- Réduire la vitesse des véhicules et inciter les conducteurs à respecter la vitesse maximum de 70 km/h ;
- Empêcher les piétons de traverser les voies de circulation en les orientant plus clairement vers le passage souterrain.

Leur plan d'actions se décline par les étapes suivantes :

- Pose d'obstacles sur le terre-plein central pour dissuader le franchissement ;
- Implantation de signalétiques pour indiquer la présence du passage souterrain ;
- Redistribution de la largeur des voies de circulation inciter les poids lourds à circuler sur la voie de droite ;
- Isolement des voies latérales de circulation par des lignes continues.

Une partie des actions a déjà été menée cet été. La redistribution et la matérialisation des voies sont prévues du 25 septembre au 6 octobre prochain.



Pose d'obstacles sur le terre-plein central



Schéma concernant la redistribution de la largeur des voies de circulation



Pose de balises

DEVIATION. Tournage à Boissy

Un tournage de film se tiendra sur Boissy-sous-Saint-Yon du 6 au 8 septembre prochain.

Notre commune a été choisie pour la richesse de son patrimoine local, qui se retrouvera à l'écran dans ce film d'ampleur national.

Pour assurer la sécurité de tous, **la portion du numéro 21 au numéro 23 de la rue de La Fontaine sera temporairement fermée à la circulation du mercredi 6 septembre à 8h00 au samedi 9 septembre à 8h00.**

Nous vous prions de bien vouloir prendre en compte cette perturbation exceptionnelle dans vos déplacements.

Si vous avez des enfants scolarisés sur notre commune, nous vous invitons à anticiper les trajets et à envisager des itinéraires alternatifs pour vous rendre aux écoles durant ces deux jours.

De plus, l'Espace Pasteur sera occupé par les véhicules nécessaires au tournage, par les loges et la cantine.

Renseignements : 01.64.91.92.92 / mairie@boissy-ssy.fr

Nous vous remercions par avance pour votre compréhension.



REVISION DU PLU - Lancement des ateliers participatifs

Le premier atelier participatif se tiendra le **jeudi 12 octobre**, de 17h30 à 19h, avec pour thème les dessertes et la circulation.

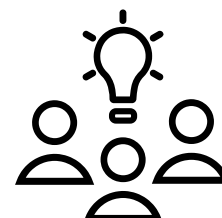
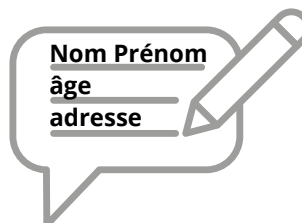
Le nombre de places pour les ateliers est limité : 8 personnes maximum.

Si vous êtes intéressés par ce premier atelier ou souhaitez prendre part à un autre à venir, nous vous invitons à écrire à mairie@boissy-ssy.fr, en précisant vos nom, prénom, âge et adresse.

L'objectif est de constituer des groupes représentatifs de notre commune.

L'inscription préalable est obligatoire.

Merci à tous pour votre participation !



ACCUEIL NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous avez emménagé à Boissy-sous-Saint-Yon depuis octobre 2022 ?

Retenez la date du **samedi 30 septembre 2023** pour un petit déjeuner d'accueil convivial avec des élus, à partir de 9h30 à la Grange aux Anneaux.

inscription obligatoire jusqu'au 15 septembre à : claire.cazade-saada@boissy-ssy.fr en précisant vos coordonnées mail-téléphone, le nombre d'adultes et d'enfants. A bientôt avec plaisir.

BIENVENUE



COLLECTE DE SANG. Mardi 3 octobre

Après un premier rendez-vous en mars, l'Etablissement Français du Sang revient pour une collecte de sang le **mardi 3 octobre** de 15h à 19h30 à la salle de la Canopée, sur inscription à :

<https://dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte/019.2.I05644/sang/03-10-2023>

(Les inscriptions s'ouvrent généralement un mois avant la collecte).

Chaque jour, les hôpitaux ont besoin de sang pour accompagner une femme qui accouche, une personne accidentée de la route, un malade atteint de cancer... Les situations sont aussi variées que régulières. L'acte volontaire et bénévole de donner son sang est donc irremplaçable. Vous êtes irremplaçables, inscrivez-vous ! Toutes nos excuses auprès des associations qui voient leur emploi du temps perturbé par cet événement de haute importance.



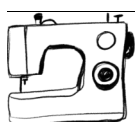
MERCI POUR VOTRE GÉNÉROSITÉ !

ATELIERS. TRICOT / COUTURE

Les ateliers tricot-couture reprennent à la rentrée. Renseignements : claire.cazade-saada@boissy-ssy.fr

Prochains ateliers :

mardi 5 septembre 9h30-12h
mercredi 13 septembre 17h-19h
mardi 19 septembre 9h30-12h
mardi 10 octobre 9h30-12h
mardi 17 octobre 9h30-12h



OCTOBRE ROSE. Marche rose contre le cancer

Une **Marche Rose** est organisée le **dimanche 15 octobre** avec les Randonneurs buxiens.

Accueil convivial place de la Mairie à 9h00

Participation libre et stand de vente toute la matinée au profit de la Ligue contre le Cancer.

Merci pour votre participation à cet événement solidaire !

SENIORS. Dernier rappel Colis et repas de fin d'année

Pour rappel, la commune propose aux personnes de plus de 66 ans un repas ou un colis de fin d'année, **sur INSCRIPTION**. Le repas sera organisé le **samedi 2 décembre 2023 à midi** au gymnase.

Les colis seront distribués à la Grange aux Anneaux : **lundi 4 décembre de 14h à 17h, mardi 05 décembre de 9h à 12h et de 14h à 17h**. Certains colis pourront être distribués à domicile dans les jours qui suivent **seulement si vous avez l'impossibilité de venir ou d'envoyer pour le récupérer**.

Afin d'organiser au mieux ces prestations, et de respecter les délais de commande, nous vous remercions de bien vouloir remplir un coupon (repas ou colis) à disposition en mairie et au CCAS, et de le rapporter, rempli, **UNIQUEMENT au CCAS** (situé au sein du bureau de poste) et **OBLIGATOIREMENT avant le 30 septembre 2023**. **Les bulletins rapportés après cette date ne seront pas pris en compte**.

Pour les personnes ne pouvant se déplacer, vous pouvez appeler le CCAS qui vous inscrira par téléphone au 01 64 95 79 40.

SI ON CHANTAIT. Reprise automnale

Mercredi 4 octobre, à 15h, à la Grange aux Anneaux, Eric et Catherine nous invitent et nous accompagnent musicalement pour une séance de chansons dans la bonne humeur ! Retraités ou non, soyez les bienvenus pour écouter ou participer !



SEMAINE BLEUE. Du 2 au 8 octobre

Le programme se construit. Retrouvez dans le courant du mois de septembre, les informations en mairie, à l'Espace France Services, ainsi que sur le site internet de la commune.



Octobre Rose au profit de LA LIQUE CONTRE LE CANCER

MARCHE ROSE POUR TOUS (8-10 KM)

DIMANCHE 15 OCTOBRE À BOISSY SS ST YON

9H : RV PLACE DE LA MAIRIE
9H30 : DÉPART

+ STAND DE VENTE

avec les Randonneurs buxiens

ESPACE FRANCE SERVICES.

Permanences DGFIP



Des permanences d'un inspecteur des finances publiques ont lieu au sein de l'Espace France services de Boissy S/St Yon le 3ème jeudi du mois de 9h30 à 12h30 (sauf jours fériés)

- jeudi 21 septembre.

Vous pouvez prendre rendez-vous en ligne sur le site impots.gouv.fr.

Depuis votre espace Particulier, rubrique " Contact et RDV", vous accédez directement à vos services gestionnaires et au bouton " Prendre rendez-vous (sur place, par téléphone ou en visio)", cliquez puis laissez-vous guider.

Le guichet pour les rendez-vous physiques de BOISSY est dénommé "France Service BOISSY SOUS SAINT YON"

Pour plus d'informations, contacter l'Espace France Services au 01 64 95 79 40.

Permanences France Renov



L'espace conseil France Renov vous permet de bénéficier d'un accompagnement **neutre, gratuit et indépendant** spécifiquement dédié à vos projets de travaux de rénovation énergétique. Ainsi, les conseillers sont à votre disposition pour identifier avec vous les **solutions techniques** les plus appropriées au regard de votre budget, mais aussi **d'interpréter vos devis** et vous aider à identifier les **aides financières** en fonction de vos revenus et de votre projet.

A qui s'adresse ce dispositif ?

Que vous soyez propriétaire occupant, bailleur, locataire en copropriété ou en logement individuel, petit tertiaire privé, vous pouvez bénéficier de cet accompagnement.

Pour prendre rendez-vous avec votre conseiller France Renov' :

- Par téléphone : 01 64 98 11 79
- En ligne : <https://eie-du-pnr-gatinais-francais.reservio.com/>

Prochaines permanences : mardis 4 et 18 juillet, 1er et 29 août

Permanences de la Maison Des Solidarités d'Etampes

Des permanences des travailleurs sociaux se tiendront au sein de l'espace France services les lundis après-midi seulement sur rendez-vous.

Veuillez téléphoner au 01 69 16 14 25 pour prendre RDV.

COUP DE POUCE ENERGIE

Depuis le 5 juillet 2023, le Coup de pouce énergie, c'est 250 euros accordés aux Franciliens les plus modestes pour les aider à payer leurs factures d'énergie.

Pour faire votre demande en ligne du Coup de pouce énergie :

1. Rendez-vous sur la page : <https://puma.asp-public.fr/puma/aide/94>.

2. Cliquez sur le bouton rouge « Faire une demande ».

Vous êtes éligible au Coup de pouce énergie ?

Faites votre demande avant le 31 octobre 2023.



ATELIER MARCHÉ NORDIQUE AVEC SIEL BLEU

Les séances d'1h30 de marche nordique avec un professeur de l'association SIEL BLEU ont lieu tous les **mardis de 14h à 15h30** sauf pendant les vacances scolaires au tarif de 40 euros la période de 14 semaines.

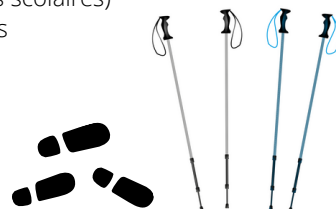
Ces séances sont proposées pour des personnes de plus de 60 ans, débutantes et peu sportives, mais néanmoins motivées pour faire du sport en extérieur.

Planning :

2ème trimestre : du mardi 5 septembre 2023 au mardi 19 décembre 2023 (sauf vacances scolaires)

Renseignements et inscriptions au CCAS 01 64 95 79 40.

Bonne ambiance assurée !



DGFIP. Un oubli ou une erreur dans votre déclaration de revenus ?

Les premiers avis d'impôts 2023 sur les revenus 2022 sont disponibles.

Déclaration d'un don oubliée, erreur sur un montant déclaré ?

Il n'est pas trop tard pour corriger votre déclaration !

Si vous avez effectué votre déclaration en ligne, un dispositif de télérectification vous est proposé depuis le 2 août.

Alors que les avis d'imposition sur les revenus 2022 commencent à être disponibles, et que vous prenez connaissance des remboursements dont vous pouvez bénéficier ou des versements supplémentaires qui vous incombent, vous avez également la possibilité d'effectuer des rectifications sur votre déclaration grâce à un service de télécorrection en ligne, ouvert également depuis 2 août.

Vous avez oublié de signaler un don fait à une association (vous donnant droit à un avantage fiscal), de demander une réduction liée à la scolarité de votre enfant, ou au contraire, vous avez omis de déclarer une somme que vous avez touchée... vous avez la possibilité de corriger votre déclaration en ligne, **après la réception de votre avis d'impôt.**

Ce service est offert aux personnes ayant effectué leur déclaration en ligne ou ayant bénéficié de la déclaration automatique.

Il est disponible **du 2 août et jusqu'au 7 décembre 2023.**

La procédure pour effectuer la rectification est la suivante :

- se connecter, depuis un ordinateur, à votre Espace Particulier sur le [site des impôts](https://impots.gouv.fr) ;
- cliquer sur « Accéder à la correction en ligne », corriger les éléments erronés puis valider ;
- un nouvel avis d'impôt sera émis une fois la déclaration corrective traitée par l'administration fiscale : à noter que les modifications de calculs n'apparaîtront donc pas immédiatement dans votre Espace Particulier.



GOVERNEMENT
PARIS 2024

Jeux olympiques et paralympiques

Rejoignez l'équipe

3 000
missions de sécurité à pourvoir

→ Étudiantes, étudiants, participez à l'aventure des JO 2024 en exerçant l'une des missions de la sécurité.

RECRUTEMENT JEUX OLYMPIQUES. Missions de sécurité

A l'occasion des Jeux Olympiques 2024, Paris accueillera près de 15 millions de spectateurs pour le plus grand événement jamais organisé par la France. Afin d'**assurer la sécurité des sites de compétition**, plusieurs milliers de personnes seront mobilisées. Parmi elles, **les étudiants ont l'opportunité de participer à l'une des 3000 missions de sécurité qui leurs sont réservées**, en bénéficiant des avantages suivants :

1. être au plus près des grands événements sportifs de Paris 2024 et de nombreux événements festifs ;
2. une formation gratuite et accélérée de 106 heures (délivrance du CQP « Participez à la Sécurité des Grands Evènements ») ;
3. le choix de la session de formation parmi de nombreuses possibilités de dates et de lieux ;
4. une rémunération pendant la formation de 352€ à 482€, (hors prime pouvant atteindre 600€ supplémentaires) ;
5. en fonction de leur situation personnelle, une aide à la mobilité (logement, transport, restauration) ;
6. pour les boursiers, le maintien de la bourse en plus de la rémunération pendant la formation ;
7. l'accès à de nombreux emplois dans le secteur de la sécurité ;
8. le choix du contrat et du rythme de travail parmi les nombreuses offres disponibles ;
9. un travail en équipe et en relation avec les publics en participant aux missions de contrôle d'accès, d'inspection et de filtrage au cœur de nombreux événements.
10. une formation complémentaire si le métier plaît afin d'accéder à d'autres missions.



France services

EVENEMENT. Forum des Associations 2023 - Dimanche 10 Septembre

La rentrée associative démarre !

FORUM DES ASSOCIATIONS 2023

DIMANCHE 10 SEPT - 10h/17h30

COMPLEXE DU JEU DE PAUME (GYMNASE)

BOISSY-saint-Yon

Le mois de septembre débute par la rentrée scolaire, s'en suit la rentrée associative.

Pour rappel, en raison de la rentrée des classes le 4 septembre, le forum des associations se tient exceptionnellement le second week-end de septembre. L'édition 2023 a donc lieu le **dimanche 10 septembre de 10h à 17h30 au complexe du Jeu de Paume**.

Ce sont près de **30 associations** qui seront présentes !

Que vous souhaitiez vous tourner vers des **activités culturelles, sportives, artistiques, solidaires, environnementales**, vous trouverez sans difficulté l'association qui vous convient au sein du très riche tissu associatif buxéen.

Des animations et démonstrations vous attendent tout au long de la journée.

Programme des démonstrations

Salle Marc Alexandre

- 10h30 Modèle Club Buxéen
- 11h00 Soshin Aïkido
- 11h30 Evidanse
- 15h00 Modèle Club Buxéen
- 15h30 Soshin Aïkido
- 16h00 Evidanse

Hall d'entrée

10h00-12h30 stand maquillage proposé par l'AARB

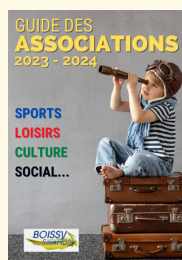
Salle André Vermerch (Salle musculation au 1er étage)
Dynamic Club (toute la journée)

Terrain de pétanque

Association des boulistes (toute la journée)

Forum des Associations 2023

Dimanche 10 Septembre
10h à 17h30
Complexe du Jeu de Paume
rue Albert Batteux



Guide des associations 2023-2024

Retrouvez l'ensemble des coordonnées des associations dans le "**Guide des Associations 2023-2024**" distribué avec votre Boissy Infos.

Disponible en mairie et sur le site internet de la municipalité
<https://www.boissy-ssy.fr>



Bienvenue SOSHIN AIKIDO

Un nouvel art martial va être enseigné à Boissy-sous-Saint-Yon en cette rentrée : l'Aïkido !

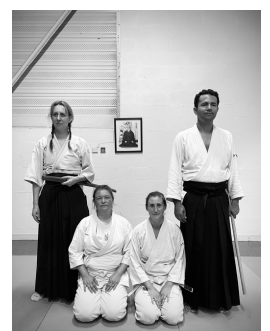
Le club s'inscrit dans la pratique traditionnelle d'Iwama dans laquelle les armes (sabre, bâton, couteau en bois) et les techniques à mains nues sont enseignées à parts égales.

C'est une pratique sans compétition, qui consiste à contrôler les attaques de son adversaire sans y opposer de force, avec des techniques de clés de bras, de poignets et des projections.

Les cours sont adaptés à tous, femmes, hommes (à partir de 15 ans), et aucune aptitude particulière n'est requise pour commencer.

Les cours ont lieu le mardi soir de 18h30 à 20h au dojo. Venez vous entraîner avec eux dans une ambiance dynamique et conviviale qui vous permettra de développer votre confiance en vous et d'améliorer votre condition physique.

Contact :
Grégory JOUBES
soshin.aikido@free.fr
<https://shoshin.aikido.free.fr>



BOUCLETTE. La saison 2 est lancée

Vous avez plus de 16 ans et vous cherchez des cours de Danse Contemporaine ?

Nous serons au Forum pour vous accueillir et vous donner plus d'informations.

Contact : Sandrine Freitas
boucletteboissy2022@aol.com



ASSOCIATION DES CHASSEURS. Retour sur Nature, Chasse et Terroir

L'association des chasseurs de Boissy et d'Égly perpétue une tradition populaire ancrée dans notre paysage semi-rural depuis 1910, date de la création de notre association de chasse.

Notre association a organisé en juin dernier une journée d'information, d'activités, d'animations et de découverte de notre nature environnante. De nombreux Buxéens sont venus se promener sur cet événement et ont pu apprécier la qualité des stands et des animations proposés, tous axés sur les espaces naturels.

Cette journée s'est clôturée par un dîner locavore composé exclusivement de produits de notre terroir Essonnien et concocté par les membres de notre association. Ce dîner a rassemblé près de 100 convives qui en ont tous unanimement félicité la qualité gastronomique et d'animations



DANSE POUR TOUS. Rendez-vous au forum

École de danse classique de 3ans à confirmés et cours adultes .

Cours de fitness pour adultes : barre au sol , abdos fessiers haltères étirements stretching relaxation

Les inscriptions se feront au forum des associations le dimanche 10 septembre de 10h à 17h au complexe du jeu de paume.

Pour tous renseignements :
Karin Brault 0952570820



BADMINTON. Après-midi portes ouvertes mercredi 6 septembre de 16h à 19h

Le badminton Club Buxéen organise **une après-midi portes ouvertes le mercredi 06 septembre de 16h à 19h, au complexe du jeu de Paume dans la salle Marc Alexandre.**

Les enfants de 6 à 17 ans pourront venir découvrir le badminton avec différents ateliers et faire des matchs encadrés par notre entraîneur et ses adjoints.

En espérant que ça donnera envie aux enfants de venir s'inscrire au club pour la saison 2023-2024.

Les dossiers d'inscriptions seront à retirer au forum des associations du dimanche 10 septembre 2023.

Vous remerciant d'avance pour votre visite à cette après-midi de découverte .

Contact :
Jean-Marc MILLET
(Président du Badminton Club Buxéen)
2 rue Buffon
01 60 82 16 59
06 62 05 91 58
jeanmarc.millet@bbox.fr



Participez à des matchs
Rempotez des défis



Prévoir une heure sur place environ



Pour les jeunes de 6 à 17 ans
Pour les adultes de tous âges et tous niveaux

BADMINTON CLUB BUXÉEN
2 rue Buffon 91790 Boissysous Saint-Yon
06 62 05 91 58 | jmmillet@terredeal.fr

BOISSY FETE NOEL. Samedi 9 et dimanche 10 décembre

La **Municipalité de Boissy-sous-Saint-Yon** et l'**Association CREABOISSY** organisent le traditionnel marché de Noël avec comme thématiques :

- **Un Marché Artisanal** : vente de créations artisanales.
- **Un Marché Gourmand** : destiné à promouvoir les produits du terroir, gastronomiques et artisanaux.

Au programme tout au long du week-end : animations, parade de Noël, feu d'artifices, rencontre avec le père Noël...

Nous vous proposons de participer à cette manifestation, si vous le souhaitez, en tenant un stand. Tous les participants sont les bienvenus !



Pour participer
Pour le marché gourmand : formulaire disponible en mairie ou sur <http://www.boissy-ssy.fr/>
Pour le marché artisanal : formulaire disponible par mail creaboissy91@gmx.fr ou au **06 88 64 51 24**.



BIBLIOTHEQUE. Faites le tri dans vos livres et donnez leur une seconde vie !

Vous avez des livres en bon état qui ne vous servent plus, vous êtes adeptes des articles de seconde main.

Venez au **TROC DE LIVRES** de la bibliothèque !

Vous pourrez déposer vos livres et repartir avec de nouveaux.

Pour cela, rendez-vous **dimanche 17 septembre de 10h à 12h** devant la bibliothèque.

Betsy, votre bibliothécaire sera présente pour vous accueillir et vous conseiller.



INFORMATION

A titre exceptionnel, la bibliothèque à compter du 26 septembre pour une durée de trois semaines.

Nous vous remercions de votre compréhension.

BOITE A LIVRES. Les livres circulent à Boissy

Des boîtes à livres ont pris place dans Boissy.

Vous les avez peut-être découvert lors de promenades estivales.

Vous en trouverez une au parc de l'Ormeteau et une seconde à l'Espace Pasteur.

Le principe est simple :

- vous déposez un livre en bon état ;
- vous empruntez un livre que vous souhaitez découvrir.

Ce dispositif est gratuit et ouvert à tous.

Donc, n'hésitez pas ! Empruntez un livre et installez vous dans l'herbe pour un temps de lecture.



ANIMATION. Loto solidaire Notez la date dans vos agendas !

La Municipalité est heureuse de vous convier au grand Loto annuel le samedi 04 novembre 2023 à partir de 15h (ouverture des portes à 13h00).

Cette année, les recettes seront reversées au **la SPA de Chamarande**. La Municipalité souhaite ainsi soutenir cette association locale et tous ses bénévoles qui œuvrent au quotidien pour sauver, nourrir et soigner tous les animaux victimes d'abandons et de maltraitances.

Cet événement se déroulera de nouveau dans la **salle Marc Alexandre**.

Ce sont plus de 300 joueurs qui sont attendus !

Nous vous conseillons de vous inscrire avant votre venue afin de réserver vos places.

Inscriptions à partir du 4 septembre au 01.64.91.92.93 ou par mail à etatcivil.associations@boissy-ssy.fr

Aucune inscription ne sera enregistrée avant cette date.



Où ? Salle Marc Alexandre (Gymnase)

Quand ? Samedi 4 novembre à partir de 15h (ouverture des portes à partir de 13h00)

Prix carton :

1 carton : 3€ / 6 cartons : 15€

Inscriptions (à partir du 4 septembre) :

Tel : 01.64.91.92.93

Mail : etatcivil.associations@boissy-ssy.fr

BOISSY
sous Saint-Yon

Samedi
04
Novembre

COMPLEXE DU JEU DE PAUME
BOISSY SOUS SAINT YON
15H (ouverture des portes à 13h)

LOTO

en faveur de **la SPA**
Protectrice des Animaux depuis 1845
Chamarande

PS5, TV, Trottinette électrique, Vélo adulte, bons d'achat, Petit électroménager, coffret soin...

+ **DE 3000€ DE LOTS**

3€ LE CARTONS
15€ LES 6 CARTONS

BUVETTE SUR PLACE

Réservation au 01.64.91.92.93 ou par mail à etatcivil.associations@boissy-ssy.fr

SPORT. Le Tacot et la Renarde revient pour une seconde édition !



Amateurs de sport et de nature sont attendus pour la **2^{de} Edition de la course à pied « LE TACOT ET LA RENARDE »** au Complexe du Jeu de Paume, à Boissy-sous-Saint-Yon. Le trail revient **le 16 septembre. Deux circuits sont possibles : 12km et 23km, avec un départ unique à 16h.** Cette course nature tracée par des amoureux de la

course à pied et du territoire démarrera à Boissy-sous-Saint-Yon, traversera les communes de St-Yon, Breux-Jouy, St-Chéron, et St-Sulpice de Favières pour se clôturer sur Boissy, dans un environnement mixant traversé de petits villages et verdure. Au programme du 23km, vous retrouverez 6 difficultés pour un dénivelé positif de 400 mètres. Les deux distances sont présentes dans le Challenge Nature de l'Essonne.

Pour votre confort, un stand kinés sera présent à l'arrivée.

La course des Renardeaux, une course enfant d'environ 1km autour du Complexe du Bois des Peuples est aussi organisée.

Cette seconde édition du Tacot et la Renarde illustre la volonté de la Municipalité de poursuivre son engagement auprès de l'association du Tacot et de la Renarde pour pérenniser cette manifestation sportive sur notre territoire, et ainsi montrer son engagement en faveur du sport suite à la labellisation "**Terre de Jeux 2024**".

La commune remercie l'association buxéenne "Le Tacot et la Renarde" pour son investissement et son dynamisme pour faire perdurer cette course nature.

20
TERRE
DE JEUX
24



COURSE ADULTE - DÉPART UNIQUE À 16H

Avant le 14 septembre à 21h :

Inscriptions : www.letacotetlarenarde.fr

Informations :

letacotetlarenarde91@gmail.com

Afin de limiter le temps d'attente le jour de la course, nous vous conseillons de vous inscrire dès à présent.

Le 16 septembre :

Inscription possible sur place (salle Marc Alexandre - Gymnase) et retrait des dossards à partir de 13h30.

Tarif : 12km : 14€ / 23km : 20€

Certificat médical obligatoire indiquant "la non contre-indication à la course à pied en compétition" ou licence d'athlétisme de l'année en cours.

LE TRAIL DES RENARDEAUX

COURSE ENFANT - DÉPART À 14H

Le 16 septembre :

Inscription sur place (salle Marc Alexandre - Gymnase) à partir de 13h00.

Sont concernés les enfants de l'éveil athlétique 7-9ans et les poussins de 10-11ans (pas de chronométrage).

Tarif : 1km : 2€

Certificat médical obligatoire indiquant "la non contre-indication à la course à pied en compétition" ou licence d'athlétisme de l'année en cours" pour la course poussins.

Contact

Pierre-Yves DEROCHE 06.99.56.17.09

Carlos SALTA : 06.86.30.41.69

letacotetlarenarde91@gmail.com

www.letacotetlarenarde.fr



Stationnement

Privilégiez votre venue à pied afin de limiter le nombre de véhicules. Des parkings temporaires avec des capacités limitées seront balisés.

Circulation

Entre 15h45 et 16h15. La circulation sera perturbée chemin de la Ferté Alais et du Pont Cagé, rue Pasteur, rue de la Fontaine, route d'Avrainville, rue du Puits Grès, rue de l'Ormeteau, rue du Clos et chemin de la Forêt.

Des déviations temporaires seront mises en place.

Nous vous remercions de votre compréhension

ESSONNE VERTE ESSONNE PROPRE.

Nettoyage citoyen samedi 23 septembre

La préservation de notre environnement, de la nature qui nous entoure, de la biodiversité nous concerne tous.

Envie de vous mobiliser pour préserver notre cadre de vie, de prendre part à une action écocitoyenne :

PARTICIPEZ À ESSONNE VERTE ESSONNE PROPRE.

Pour Boissy-sous-Saint-Yon rendez-vous :

SAMEDI 23 SEPTEMBRE
À 08H45

Départ devant le nouveau cimetière, rue de la Hallebardière.

Cette matinée sera clôturée autour d'un pot convivial.

Du matériel vous sera mis à disposition : sacs, gants...

Venez nombreux !



CIVISME. Réglementation du bruit

Le décret n° 2006-1099 du 31 août 2006 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage précise qu'« aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde. »

Cette réglementation concerne la tonte de pelouse et, plus globalement, toutes les activités bruyantes de jardinage et de bricolage, ainsi que les événements festifs.



De ce fait, il est nécessaire de respecter des horaires qui ne perturbent pas vos voisins, en évitant de tondre les dimanches et jours fériés en dehors de la plage horaire de 10h à 12h, en ne bricolant pas tardivement en soirée et en évitant les tapages nocturnes.

INAUGURATION JARDIN PARTAGE. A la (re)découverte du parc de l'Ormeteau

VENDREDI 22 SEPTEMBRE À 18H30, VENEZ DÉCOUVRIR LE JARDIN PARTAGÉ MIS EN PLACE AU PARC DE L'ORMETEAU !

Nous vous en parlions dans le Boissy Infos de cet été. Les élus des Conseils Municipaux des Enfants et des Jeunes ont concrétisé leur projet d'un potager pédagogique à Boissy-sous-St-Yon. Cet espace a pour vocation de fonctionner sur des principes de récupération et de solidarité. Il s'inspire de différentes méthodes de cultures durables inspirées de la permaculture et de l'agroécologie.

Cet événement convivial autour d'un **apéro-guinguette** sera l'occasion d'inaugurer le jardin partagé, de rencontrer et d'échanger avec les protagonistes de ce projet et qui sait, peut-être cela vous donnera envie de participer à cette belle aventure !

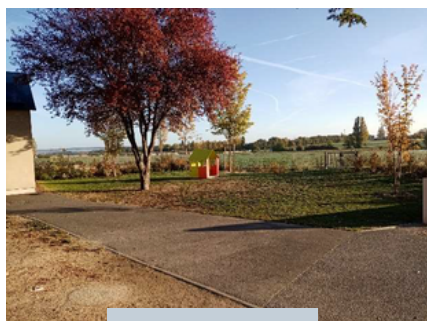


REPAS PARTAGE

Pour ce moment de partage et d'échanges, apportez un plat à partager (boisson, cake, quiche, chips...).



TRAVAUX ESTIVAUX. Retour en image



AVANT



APRES



Cour de l'école maternelle Fontaine Saint Lubin

L'aménagement de la cour de l'école maternelle est finalisée.

La clôture mise en place au printemps a été peinte.

Le sol pour sécuriser l'espace sous les arbres a été posé.

Enfin, le banc pour permettre aux jeunes élèves de profiter d'un temps calme a été installé.

Ces différents aménagements ont été décidés en lien avec l'équipe enseignante de l'école maternelle pour répondre aux besoins du site.



Mise en place d'un vidéoprojecteur et d'un écran dans la Canopée



Rénovation de la Grange aux Anneaux



AVANT



APRES





AGENDA SEPTEMBRE/OCTOBRE 2023

LUNDI 4 SEPTEMBRE

COLLECTE DES DECHETS VEGETAUX
Sortir votre bac avant 11h

MARDI 5 SEPTEMBRE

ATELIER TRICOT-COUTURE
9h30-12h - Grange aux Anneau

SAMEDI 9 SEPTEMBRE

BILAN MI-MANDAT
18h - Grange aux Anneaux

DIMANCHE 10 SEPTEMBRE

FORUM DES ASSOCIATIONS
10h-17h30 - Complexe du Jeu de Paume

MARDI 12 SEPTEMBRE

PERMANENCE CONSEILLER FRANCE RENOV
9h15-12h45 - Espace France Services / sur rendez-vous

MERCREDI 13 SEPTEMBRE

ATELIER TRICOT-COUTURE
17h-19h - Grange aux Anneau

SAMEDI 16 SEPTEMBRE

LE TACOT ET LA RENARDE
Complexe du Jeu de Paume
14h - Départ enfant
16h - Départ adulte 12km/23km

DIMANCHE 17 SEPTEMBRE

TROC DE LIVRES
10h-12h - Bibliothèque G. Brassens

LUNDI 18 SEPTEMBRE

COLLECTE DES DECHETS VEGETAUX
Sortir votre bac avant 11h

MARDI 19 SEPTEMBRE

ATELIER TRICOT-COUTURE
9h30-12h - Grange aux Anneau

VENDREDI 22 SEPTEMBRE

APERU-GUINGUETTE - INAUGURATION DU JARDIN PARTAGE
18h30 - Parc de l'Ormeteau

SAMEDI 23 SEPTEMBRE

ESSONNE VERTE / ESSONNE PROPRE
8h45 - devant le nouveau cimetière (rue de la Hallebardière)

MARDI 26 SEPTEMBRE

PERMANENCE CONSEILLER FRANCE RENOV
9h15-12h45 - Espace France Services / sur rendez-vous

SAMEDI 30 SEPTEMBRE

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS
9h30 - Grange aux Anneaux

LUNDI 2 OCTOBRE

COLLECTE DES DECHETS VEGETAUX
Sortir votre bac avant 11h

MARDI 3 OCTOBRE

COLLECTE DE SANG
15h-19h30 - La Canopée sur inscription

MERCREDI 4 OCTOBRE

SI ON CHANTAIT
15h - Grange aux Anneaux

MARDI 10 OCTOBRE

PERMANENCE CONSEILLER FRANCE RENOV
9h15-12h45 - Espace France Services / sur rendez-vous
ATELIER TRICOT-COUTURE
9h30-12h - Grange aux Anneaux

DIMANCHE 15 OCTOBRE

MARCHE ROSE
9h - devant la mairie

LUNDI 16 OCTOBRE

COLLECTE DES DECHETS VEGETAUX
Sortir votre bac avant 11h

MARDI 17 OCTOBRE

ATELIER TRICOT-COUTURE
9h30-12h - Grange aux Anneau

LUNDI 30 OCTOBRE

COLLECTE DES DECHETS VEGETAUX
Sortir votre bac avant 11h

Fermeture de la bibliothèque à compter du mardi 26 septembre pour une durée de trois semaines

RENTREE SCOLAIRE

La rentrée scolaire aura lieu le **lundi 4 septembre**.
Nous vous invitons à consulter les panneaux d'affichage situés aux entrées des établissements scolaires.



PHARMACIES DE GARDE



monpharmacien-idf.fr

DIMANCHE 3 SEPTEMBRE

SAINT VRAIN - PHARMACIE MORISSEAU
01 64 56 11 12

DIMANCHE 10 SEPTEMBRE

ARPAJON - PHARMACIE CENTRALE GUILLEMAN
01 64 90 01 46

DIMANCHE 17 SEPTEMBRE

ARPAJON - PHARMACIE GERVAIS
01 64 90 00 22

DIMANCHE 24 SEPTEMBRE

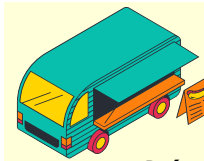
BREUILLET - PHARMACIE LEVERT
01 64 58 47 00

DIMANCHE 1ER OCTOBRE

LEUVILLE SUR ORGE - PHARMACIE CC SIMPLY MARKET
01 60 84 22 56

MAISON MEDICALE DE GARDE

Contactez le centre de régulation 01 64 46 91 91
Samedis de 14h à 20h / dimanches et jours fériés de 8h à 20h



FOOD TRUCKS

Présence toutes les semaines devant la mairie (sous réserve d'aléas)

- **Mercredi (17h-21h) tous les 15 jours**

L'ITALIEN (06 88 57 07 53)

Spécialité de pizza au feu de bois



- **Vendredi (18h30-20h30)**

RAVITO GOURMAND (06 23 80 95 35)

Poke Bowl, Burgers et Frites maison, Menu Enfants, Dessert maison, produits locaux...



- **Dimanche soir (17h-21h)**

L'ITALIEN (06 88 57 07 53)

Spécialité de pizza au feu de bois



RECENSEMENT MILITAIRE / CITOYEN

Les jeunes nés en 2007 doivent se présenter en mairie, à la date de leur anniversaire, afin d'effectuer les formalités de recensement, munis du livret de famille, de leur carte d'identité ainsi que d'un justificatif de domicile.